



BRILNOX L

PROTECTEUR BRILLANTEUR POUR INOX ET PLASTIQUES

PROPRIETES :

Grâce à sa formulation adaptée, BRILNOX L permet de restaurer lustre et brillance aux surfaces plastiques ou inox et laisse, après traitement, un film hydrophobe et anti-adhérent de grande longévité sur les surfaces, ce qui retarde l'accrochage des salissures. BRILNOX L est neutre et n'attaque pas les alliages légers, les surfaces métalliques, les inoxydables polis ou brossés, les plastiques.

Sa composition à base de solvants sélectionnés lui permet d'éliminer les taches, même tenaces, avec un effet antistatique.

COMPOSITION :

Lubrifiants minéraux , essences de citronnelle

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect	: liquide jaune orange odeur citron
Masse volumique	: 800 +/- 20 g/l
Solubilité	: insoluble dans l'eau

Eléments de composition en conformité avec la liste de produits autorisés pour le nettoyage des surfaces et objets pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux . Arrêté du 8 septembre 1999 modifié.

UTILISATIONS :

BRILNOX L permet l'entretien et le nettoyage du skaï, des inoxydables, plastiques, surfaces métalliques,... dans les ateliers de maintenance, de menuiserie, les industries, les collectivités, les services techniques municipaux, ...

Il est utilisé pour protéger les surfaces après nettoyage au BRILNOX P.

MODE D'EMPLOI :

Pulvériser à environ 20 cm de la surface à traiter. Activer le nettoyage à l'aide d'un chiffon puis lustrer avec un chiffon propre et sec.

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE :

Conserver en emballage d'origine, fermé hors de la portée des enfants et dans un local frais. Refermer l'emballage après chaque utilisation. Ne pas pulvériser sur une flamme ou un objet incandescent. Eviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire pendant 15 minutes. Nocif : Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir ; consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Vérifier auprès de nos service que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

